

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA CORPORATE GROUND » en abrégé « ACG »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
1863, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA CORPORATE GROUND »

en abrégé « ACG »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Agriculture
- Production agricole
- Transformation
- Import-Export
- Formation
- Hygiène et Environnement
- Achat et Commercialisation
- Création et suivie de plantation
- Elaboration et suivi de projet
- Consultance
- Divers prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot
1863, Ilot 105

Dirigeant(s) M GOGABLE ALEX ARMEL JEAN CLAUDE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06250 du 27/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76860/GTCA/RC/2023 du 27/10/2023

